

À LA UNE

Lycée à Douvaine

LE PROJET DÉVOILÉ

APPROFONDIR

CITOYENNETÉ
Prévenir, c'est agir

À VOS CÔTÉS

PETITE ENFANCE
Un service dédié aux
familles et assistants
maternels

JEUNES
Des coups de pouce
financiers

UN PROJET DE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 31 25 00

www.thononagglomeration.fr

25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Fonceneux
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°13 – Avril 2025

Directeur de la publication : Christophe ARMINJON

Rédactrice en chef : Caroline BLONDET

Rédaction : Clémence Guily, service communication

Mise en page : Avantmidi

Impression : Fabrègue Imprimeur – Bois Joli – BP 10 – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées).

Crédits photos :

Epicuria Architectes – Région Auvergne Rhône-Alpes : p. 1, 3 et 5 (lycée Douvaine) ; Yvan Tisseyre : p. 3 (petite enfance, Village Coquelicots), p.6 (transports collectifs), p.7 (logements), p.9 (borne biodéchets), p.18 (Village Coquelicots), p.19 (médiathèque Douvaine), p.20 (petite enfance), p. 22 (ViaRhôna, chantier) ; Florian Legrand : p.3 (espace-tri), p.4 (chauffeur-ripeur), p.9 (Thonon Evian Grand Genève Football Club), p. 21 (E. Marcon et C. Lazzarini) ; Thonon Agglomération : p.2 (C. Arminjon), p.3 (CISPD), p.7 (concours fondue, maison agglomération, camion-benne), 11 (sécurité routière), p.12 (conférence familles), p.14 (CISPD), p.17 (G. Bastian et équipe CISPD) ; Adobe Stock : p. 8 (eau potable et eaux pluviales) ; Préfecture de la Haute-Savoie : p.15 (S. Oppiliart) ; Florian Garcia : p.15 (M. Altieri) ; Teo Jaffre : page 19 (Info Jeunes)

Dépôt légal : avril 2025

N°ISSN : 2777-9572 (en ligne) 2677-8742 (imprimé)

Tirage : 49 000 exemplaires

Edito



CHRISTOPHE ARMINJON,
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Autoroute A 412 : le chaînon manquant

« Engagement et responsabilité au service de la mobilité »

Ce sont les termes choisis par l'État et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour évoquer, en décembre dernier, la construction de la liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains et initier un nouveau cycle de réunions publiques.

Pour tous les acteurs du projet - au premier rang desquels l'Agglomération - la construction de ce tronçon manquant entre l'A40 et le contournement de Thonon-les-Bains procède à l'évidence d'une logique de désenclavement multimodal.

Thonon Agglomération l'a d'ailleurs intégré à son schéma directeur de mobilité comme un complément indispensable à l'offre de transports collectifs dont l'efficacité, on le sait, suppose une meilleure distribution des flux circulatoires. Les centres-bourgs actuellement traversés par des poids lourds en tireront aussi un bénéfice immédiat pour la qualité de vie de leurs habitants...

Cette infrastructure est aussi un axe structurant pour l'aménagement raisonné de notre territoire dont l'urbanisation doit être repensée pour mieux intégrer les fonctions habitat, mobilité et emploi.

Depuis l'été dernier, l'Agglomération travaille étroitement avec le concessionnaire désigné par l'État pour mettre en œuvre les mesures de compensation environnementales et agricoles, et renforcer notre réseau de mobilité douce. Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur de Perrignier, nous œuvrons à garantir le bon fonctionnement de la zone d'activités économiques de Planbois Parc.

Ce faisant, nous contribuons à **faire de ce projet une opportunité** pour améliorer la desserte du Chablais, optimiser nos mobilités et réduire l'impact du transit sur nos routes départementales 1005 et 903.



**Pour rester connecté
à l'actualité de Thonon
Agglomération,**

Suivez-nous sur
www.thononagglomeration.fr
et   

05



SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- LYCÉE À DOUVAINE : LE PROJET DEVOILÉ

- Transports collectifs : ce qui change ce printemps à Thonon-les-Bains

- Une nouvelle tarification eau et assainissement à partir du 1er juillet 2025

10 > 17

à PROFONDIR

Citoyenneté : prévenir, c'est agir pour le collectif

18

à GIR ENSEMBLE

- Qui sème... récolte les coquelicots

19

à (SA)VOIR

- Jeunesse : explorer les possibles

20

à VOS CÔTÉS

- Familles et assistants maternels : un service dédié

21

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Emmanuelle Marcon participe à l'expo " Sport et déchets "

22

à ACTIONS

- Les chantiers dans vos communes

23

à AGENDA



THONON AGGLOMÉRATION

S'engager au service du territoire et de ses habitants



Avec 300 agents au service de plus de 97 000 habitants dans 25 communes, Thonon Agglomération est une collectivité territoriale engagée, qui porte des projets concrets au bénéfice de la communauté locale. Chaque métier contribue à améliorer le quotidien des habitants et à faire avancer le territoire.

REJOINDRE THONON AGGLOMÉRATION, C'EST S'ÉPANOUIR ET GRANDIR :

- dans un environnement bienveillant : nous favorisons l'échange et la collaboration dans un cadre de travail où chacun peut s'investir pleinement.

- aux côtés d'équipes motivées : nos agents partagent une même ambition : gérer durablement le territoire et garantir le bien-être des habitants.
- au sein de plus de 150 métiers passion : de l'urbanisme à l'ingénierie de projets, en passant par l'environnement, la mobilité ou le service à la personne, chaque agent contribue, à son niveau, au développement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- en bénéficiant d'une réelle qualité de vie au travail : nous veillons à offrir un cadre de travail équilibré où l'épanouissement professionnel et personnel est une priorité.

Vous souhaitez donner du sens à votre travail et agir concrètement pour votre territoire ?

Nous recrutons dans divers domaines (eau, déchets, milieux naturels, administratif, etc.) et encourageons l'évolution interne ainsi que le développement des compétences.

Consultez toutes nos offres d'emploi sur thononagglo.fr (rubrique Mon agglo / Nous rejoindre).



Victor, chauffeur-ripeur chez Thonon Agglomération
« Je me sens utile et je pense qu'il est essentiel d'être en accord avec le métier que l'on exerce. C'est ce que je ressens dans mon rôle de chauffeur-ripeur ».

PARTICIPATION

Rejoindre le Conseil Local de Développement (CLD)



Instance obligatoire de concertation issue de la société civile, le CLD permet d'enrichir la réflexion des élus communautaires sur les grands enjeux du territoire. Les participants sont des bénévoles qui apportent leurs compétences professionnelles, leur expérience citoyenne, les réflexions des associations et les avis de la population*. Ils se réunissent en groupes de travail autour de sujets d'actualité principalement, et annuellement en assemblée plénière. De nouveaux membres ont

encore la possibilité de rejoindre cette instance et de participer à ses travaux : actuellement le CLD compte une trentaine de membres, mais jusqu'à 42 personnes peuvent être désignées.

**Le CLD est composé de 6 collèges : acteurs économiques et organisations professionnelles et syndicales, organismes publics et assimilés, vie associative, représentations territoriales des habitants, citoyens volontaires, personnes qualifiées.*

+ d'infos : thononagglo.fr (rubrique Mon agglo/Concertation).

ENSEIGNEMENT

Lycée à Douvaine : le projet architectural dévoilé

Il était très attendu car il permet à présent de voir très concrètement comment le nouvel établissement scolaire va s'inscrire dans le paysage douvainois ! **Ce projet architectural entièrement financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été dévoilé le 24 mars dernier** à l'occasion d'une conférence de presse et d'une réunion d'information publique.

Imaginé et dessiné par le cabinet Epicuria Architectes, ce lycée a été conçu pour être le plus vertueux possible en matière de construction durable et de consommation énergétique, et son intégration paysagère a constitué un point fort d'attention.

Les travaux débuteront courant 2026, avec une livraison prévisionnelle et progressive des locaux entre 2029 (lycée d'enseignement général) et 2031 (sections professionnelles).

Coût de l'opération : 94 M€ (toutes dépenses confondues).

En parallèle, Thonon Agglomération a engagé en février dernier une consultation pour lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction – avenue des Acacias - du centre sportif intercommunal, comportant un gymnase et une piscine.



Le nouvel établissement verra le jour dans le quartier du Maisse à Douvaine.

© Epicuria Architectes

L'établissement accueillera au total 1 700 élèves au sein de filières générales et professionnelles, avec l'ouverture notamment de bacs professionnels dans les domaines de la coiffure, de l'esthétique ou encore de la maintenance automobile. Ils seront encadrés par environ 200 adultes - équipes enseignantes et administratives comprises.

URBANISME

PLUi-HM : prochainement l'enquête publique



Quatre ans après son lancement, la procédure d'élaboration du PLUi-HM (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité) arrive au terme de la phase réglementaire. Les choix retenus sont le fruit d'une démarche marquée par une collaboration étroite et continue entre les communes et Thonon Agglomération, ainsi que d'une concertation ayant permis de nombreuses contributions. Le dossier, dans son ensemble, a été arrêté par le conseil communautaire le 10 février dernier. La procédure est depuis entrée en phase de consultation des personnes publiques associées (PPA), mais aussi des 25 mairies de l'agglomération. S'ensuivra l'enquête publique cet été : chacun pourra, sur la base du dossier rendu public, rencontrer la commission d'enquête, et émettre des observations.

Dates à venir sur thononagglo.fr

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?



Les documents qui composent le PLUi-HM (règlements, zonages, prescriptions environnementales et patrimoniales...) sont essentiels car ils régiront, à partir de 2026, l'ensemble des constructions et aménagements du territoire. Ils donnent aussi les grandes orientations en matière d'habitat et de mobilité, et inscrivent le développement de l'agglomération dans la transition énergétique et climatique.

AU CŒUR DU PROJET : UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DE L'AGGLOMÉRATION, ENTRE ATTRACTIVITÉ ET MAITRISE DE SES RESSOURCES, EN PARTICULIER CELLE DE L'EAU.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Ce qui change ce printemps à Thonon-les-Bains

Les travaux d'aménagement du pôle d'échanges multimodal des Arts, boulevard du Canal, se terminent ⁽¹⁾. Les bus et cars du réseau STAR'T le desserviront progressivement jusqu'en septembre. En effet, la poursuite du chantier de création du réseau de chaleur urbain ne va pas permettre à toutes les lignes de transports de passer à nouveau par le cœur de ville. La mise en service est programmée de la façon suivante :

- d'abord et par étapes les lignes urbaines régulières, puis les lignes interurbaines
- et enfin les transports scolaires à la rentrée de septembre, lorsque les nouveaux arrêts de la Versoie et de Jules Ferry seront complètement opérationnels.



PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉLÈVES

La mise en service des Arts est la première étape d'une organisation complète de la desserte des établissements scolaires de Thonon-les-Bains. Au retour des vacances de printemps, le nouvel arrêt La Versoie entrera en fonction sur le boulevard du Pré-Cergues⁽²⁾, pour desservir le collège Jean-Jacques Rousseau ou encore le lycée de la Versoie. Une seconde aire est en cours d'aménagement avenue Jules Ferry ; elle ne sera, elle, opérationnelle qu'à la rentrée scolaire en septembre prochain. La place de Crête sera libérée courant août.

(1) Projet financé par Thonon Agglomération et la Ville de Thonon-les-Bains, avec le soutien de la Confédération Suisse et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.
(2) Aménagements financés avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



Suivez les actualités du réseau et retrouvez les arrêts et horaires des lignes sur star-t.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous utilisez les lignes A, B, C, D, M et NL, vous pouvez à présent utiliser votre carte bancaire ou votre téléphone (Apple Pay, Google Pay...) comme titre de transport. Les bus sont équipés de valideurs gris dédiés uniquement aux paiements sans contact. Les valideurs roses restent à disposition pour la validation des tickets papiers, des cartes d'abonnement et des titres M Ticket.

S'IMPLANTER

DES BUREAUX À LOUER POUR VOTRE ENTREPRISE

Vous êtes à la recherche d'un bureau pour y développer votre activité ? Thonon Agglomération dispose d'un espace libre à la location d'une surface de 28 m² à Douvaine, au sein de la zone d'activités économiques des Esserts. Il s'agit d'un bureau relais, immédiatement disponible, qui permet l'implantation d'une activité, le temps nécessaire par exemple à l'étude des perspectives de développement. Thonon Agglomération propose également à la vente, au sein de ce même bâtiment, un espace bureau d'une surface totale de 100 m².

Par ailleurs, à Bons-en-Chablais, deux bureaux de 89 m² et 95 m² sont également proposés en location, pour une activité tertiaire, à l'entrée de la zone d'activités économiques des Bracots.



+ d'infos : Thonon Agglomération
Service économie et tourisme
04 50 31 25 00
economie@thononagglo.fr

CONCERTATION

Logement social : votre avis nous intéresse

C'est un enjeu important pour l'agglomération : la proportion de logements sociaux doit atteindre, selon les obligations de la loi SRU, 25% du parc de résidences principales dans les communes de plus de 3500 habitants. Et les communes dont la population est plus faible doivent contribuer elles aussi à cet effort.

Parce que ce type d'habitat fait parfois l'objet d'a priori, parce que les conditions d'accès ne sont pas toujours connues, ou parce que les bâtiments accueillant à la fois des logements privés et sociaux interrogent parfois, Thonon Agglomération pose le sujet sur la table : et vous qu'en pensez-vous ?

Pour récolter vos avis, la mascotte Edi sera de retour d'avril à juin prochains !

Accompagnée d'agents du service habitat de l'agglomération, ils viendront recueillir anonymement vos propos et bien sûr répondre à toutes les questions que vous vous poseriez autour du logement social. Ils iront à votre rencontre sur les marchés, sorties des écoles, galeries ou rues commerçantes, ou encore lors d'événements dans vos communes.



Une initiative pour améliorer l'image du logement et sensibiliser tout un chacun à ses enjeux.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La construction de 340 nouveaux logements locatifs sociaux a été programmée en 2024, et Thonon Agglomération attribuera pour ce faire une aide de 689 000€ aux opérateurs. Malgré les difficultés conjoncturelles, l'objectif est ainsi pleinement atteint puisque le Programme Local de l'Habitat (PLH) fixe un objectif de construction de 341 logements par an.

50 % : c'est le nombre de foyers qui seraient éligibles au logement social dans notre agglomération !



CHANTIER

OÙ LE FUNICULAIRE DE THONON EST-IL PASSÉ ?

Les cabines ont quitté les voies mais pas la Haute-Savoie ! Tout comme les pièces qui composent l'infrastructure, elles se trouvent depuis début janvier dans les ateliers d'une entreprise de maintenance spécialisée à Saint-Jeoire, où elles sont soumises à un examen approfondi. Cette grande inspection, obligatoire, doit être conduite tous les dix ans. Les travaux comprennent aussi la rénovation des voies et le rafraîchissement des gares de départ et d'arrivée. **La date de remise en service est programmée d'ici l'été 2025, selon les changements de pièces à opérer.**



+ d'infos sur les navettes de substitution : star-t.fr

L'ACTU DES RÉSEAUX



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

f Il ira défendre les couleurs savoyardes cet automne chez nos voisins suisses, lors du Mondial de Fondue : Sylvain Bel s'est en effet qualifié après avoir remporté en février dernier à Perrignier le championnat de France de fondues savoyardes. Un événement réussi et fédérateur auquel Thonon Agglomération et ses élus s'étaient associés !



in Les travaux d'aménagement de la maison de l'agglomération à Thonon-les-Bains avancent bon train. Samedi 22 mars, à l'occasion d'une visite officielle du chantier, les élus communautaires et partenaires financiers de l'opération* ont dévoilé le nom de ce nouveau lieu d'accueil du public : ce sera l'Espace Beaulieu, en référence à la copropriété qui l'abrite. Ouverture prévue début 2026.

*Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes et Conseil Départemental de Haute-Savoie



▶ Deux camions-bennes dédiés à la collecte des déchets à Thonon-les-Bains ont reçu un nouvel habillage en février dernier. L'un des visuels met en lumière le travail des ripeurs, trop souvent méconnu et pourtant indispensable !



EAU ET ASSAINISSEMENT

Une nouvelle tarification à partir du 1^{er} juillet 2025



Il y a 5 ans, Thonon Agglomération reprenait la gestion du service public de l'eau (l'assainissement avait été intégré dès 2017) et lançait une première harmonisation des tarifs pour l'ensemble des abonnés. Celle-ci a été amendée le 25 février dernier afin d'intégrer un double objectif complémentaire : encourager une consommation raisonnée de l'eau pour réduire les gaspillages et préserver les écosystèmes, et garantir une facture supportable, y compris pour les usagers relevant des minima sociaux.

Quelle conséquence sur ma facture en 2026 ?

L'harmonisation lancée en 2020 est réorientée sur cette base. Ce printemps, une lettre d'information vous sera envoyée, et vous pourrez également estimer le montant de votre future facture grâce à un simulateur en ligne dédié.

UNE TARIFICATION HARMONISÉE EN 3 ÉTAPES :

- 1^{er} juillet 2025 : mise en place de la nouvelle tarification et correction de la convergence lancée en 2020
- 1^{er} juillet 2026 : convergence des tarifs du territoire
- 1^{er} juillet 2027 : harmonisation complète des tarifs pour l'ensemble des abonnés

Pour préserver durablement une ressource en eau fragile

Plus de 80 millions d'euros seront investis dans les 5 prochaines années, dans la sécurisation, la rénovation et la modernisation des infrastructures d'eau et d'assainissement.



CONSTRUCTION

UN RÈGLEMENT POUR LES EAUX PLUVIALES

Lorsqu'il pleut, il grêle ou il neige, le déversement de ces eaux dites "pluviales" doit être bien géré : il s'agit d'éviter les inondations et de charger trop fortement les réseaux de collecte, en préservant le fonctionnement des milieux naturels. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025, ce nouveau règlement pose un cadre clair quant à l'utilisation du réseau public. Par ailleurs, il fixe de nouvelles règles pour les projets de construction. La gestion de l'eau à la parcelle est privilégiée : l'eau devra être avant tout infiltrée dans le sol et, s'il doit y avoir un rejet, il s'effectuera avec un débit régulé. De même, le rejet des eaux pluviales issu du drainage permanent est désormais interdit. Il sature les réseaux et modifie considérablement l'écosystème.

Un projet de construction ? Vérifiez les modalités de gestion des eaux pluviales : thononagblo.fr (rubriques Mes services/ Eaux usées et pluviales).





INSTANTANÉ



NOS DÉCHETS S’AFFICHENT !

Comment, collectivement, réduire nos déchets et préserver notre cadre de vie ? En 2025, Thonon Agglomération lance un programme d’actions locales pour la réduction des déchets et a besoin de votre avis sur les orientations définies ! Pour vous accompagner dans cette réflexion, découvrez l’**exposition photo itinérante "Sport et déchets : le match de notre avenir"**. Des sportifs locaux et citoyens engagés mettent en lumière des problématiques concrètes, et proposent des solutions accessibles à tous. Cette exposition sera dévoilée à Excenevex dès le mois d’avril, puis présente ce printemps dans différentes communes du territoire.



UNE ENQUÊTE PUBLIQUE EN LIGNE JUSQU’AU 30 JUIN 2025



Pour participer et donner son avis sur les actions proposées

DÉCHETS

La collecte des biodéchets arrive à Douvaine et Veigy-Foncenex

Après un premier déploiement réussi à Thonon-les-Bains et à Sciez, deux nouvelles communes vont bénéficier à leur tour de la mise en place de bornes dédiées aux biodéchets (épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture...). Celles-ci seront progressivement installées ce printemps à Douvaine et Veigy-Foncenex. Les foyers concernés recevront la visite d’éco-animateurs qui les informeront sur les bonnes pratiques de tri des déchets alimentaires et leur remettront un bio-seau et des sacs compostables.



Le compostage expliqué en 20 minutes

Pour vous initier ou vous perfectionner au jardinage durable, et repartir si vous le souhaitez avec un composteur gratuit, des sessions d’information et de formation express sont ouvertes ! Programmées jusqu’à fin octobre, elles se déroulent à Perrignier (141 rue des Entreprises).

Pour découvrir les prochains créneaux disponibles et vous inscrire : www.mesdemarches.thononagallo.fr
Rubrique Déchets-Environnement

Savez-vous ce que sont les déchets imbriqués ?

Ce sont les matériaux empilés ou imbriqués les uns dans les autres, et que vous déposez aux espaces-tri (boîtes de conserve, papiers, cartonnettes...). Or de nombreux centres de tri automatisés ne parviennent pas à détecter si des objets sont imbriqués, ce qui complique leur séparation et réduit la qualité du recyclage.

Voici quelques conseils :

1. Séparez/démontez les matériaux différents avant de les jeter (exemple : une boîte de céréales en carton d’un côté, et le sachet plastifié de l’autre)
2. Ne mettez pas de petits déchets (bouchons, tickets, capsules) dans les bouteilles en plastique.



CITOYENNETÉ

Prévenir, c'est agir pour le collectif



Si le dispositif est national, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) reste à l'image des acteurs locaux qui s'en saisissent. Pour Thonon Agglomération, ce Conseil est devenu un outil dynamique et puissant pour valoriser les comportements citoyens indispensables au bien vivre ensemble.

Une action pour des situations concrètes

Les incivilités, la violence, les comportements inadaptés, c'est-à-dire irrespectueux de l'autre ou du collectif, génèrent des situations problématiques pour lesquelles le CISPD se mobilise. Au cœur de sa mission, l'anticipation. Avant même que la situation ne mène à une dégradation du vivre-ensemble, il coordonne les acteurs concernés, outille les élus tout en communiquant auprès des publics ! Né en 2003, puis devenu compétence de Thonon Agglomération en 2017, le CISPD est devenu incontournable à partir de 2020. Depuis, son activité et son dynamisme sont croissants.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, QUI NE S'EN SOUCIE PAS ?

La voiture est au cœur de notre quotidien. Aux abords des écoles, des stades, des infrastructures fréquentées, la vitesse, le stationnement, peuvent devenir problématiques. De nombreuses communes ont exprimé leur inquiétude face aux incivilités liées à l'usage de la voiture, notamment autour des groupes scolaires primaires, au moment de la dépose et de la reprise des enfants.

Le CISPD a organisé une matinée de sensibilisation « aller à l'école en sécurité » pour les élus et les techniciens communaux. Imaginant un programme sous forme d'ateliers, le CISPD, épaulé par le service mobilité, a permis à chacun d'appréhender le système de bus scolaire, d'expérimenter la venue à l'école autrement qu'en voiture et échanger autour des bonnes pratiques, notamment, de communication avec des panneaux de signalisation. Ces ateliers ont ensuite été ouverts aux enfants sur le temps périscolaire avec le soutien du Département, de la Caf et de la sécurité routière (Préfecture).

Le CISPD, c'est 3 modalités d'intervention

Coordonner le réseau d'acteurs

Mettre du lien autour des dispositifs

Initier

Être force de proposition

Outiller

Être un support des communes et des partenaires

LES 4 AXES DE LA STRATÉGIE :

Jeunesse

Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention

Personnes vulnérables

Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger

Population

Acteur de la prévention et la délinquance

Gouvernance

Rénovée et efficace

Quelles actions pour le mieux vivre ensemble ?

1 Communiquer : l'information comme outil de prévention

« L'action du CISPD repose sur un panel d'interventions allant du relais d'information à la construction d'actions concertées et opérationnelles » explique Sylvia Mouchet, coordonnatrice citoyenneté et prévention. Premier outil à disposition : l'information. En établissant sa nouvelle stratégie en 2023, le CISPD a défini quatre axes d'action dont trois présentent les actions en fonction des publics (jeunes, personnes vulnérables, population). Dans chaque cas, **la diffusion d'une information claire, d'une communication sur les moyens mobilisables et sur des dispositifs existants** est primordiale. Récemment, sur les violences intrafamiliales, le CISPD a élaboré une campagne de communication, à partir du mot d'ordre national « Agir peut tout changer » et l'a relayée sur tout le territoire. Cette campagne était axée sur les co-victimes des violences conjugales : les enfants. « Notre objectif est de rappeler qu'il existe localement des associations et un intervenant social en commissariat et en gendarmerie, formés pour accueillir la parole des victimes et pour les accompagner. Il est possible de trouver des soutiens sur son territoire » souligne Sylvia Mouchet. Cette communication grand public a fait l'objet d'une campagne sur les réseaux d'affichage des communes ainsi que sur les bus du réseau STAR'T.

« ALLER VERS » LES PUBLICS

Le CISPD déploie une information de proximité en s'appuyant sur le principe « d'aller vers » les publics là où ils se trouvent, et particulièrement vers les publics les plus éloignés des services. Ainsi, diffuser de l'information sur les droits est l'un des premiers maillons de l'aide aux victimes. À ce titre l'agglomération développe des services de proximité : notamment via un juriste itinérant de l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais et via le soutien à des permanences d'aide aux victimes. Thonon Agglomération cofinance les associations Espace Femmes et AVIJ des Savoie, pour leurs missions d'aide aux victimes, ainsi que le poste d'intervenant social en gendarmerie et commissariat, à hauteur de plus de 52 000 euros.



2 Impliquer : accompagner pour mieux comprendre

Le CISPD, c'est aussi un accompagnement. L'un des axes de la stratégie concerne la jeunesse. Depuis deux ans, des soirées pour accompagner la parentalité sont organisées autour des usages du numérique. Les 3 et 4 décembre, deux soirées débat sur la famille et le numérique ont rassemblé plus de 100 personnes. Des ateliers sur l'usage du numérique ont permis à des jeunes, du CM2 et du collège, de réfléchir et d'échanger entre eux sur leurs pratiques des écrans. Quant aux parents, ils ont participé à des conférences avec des intervenants spécialisés sur la réalité du numérique et les bonnes pratiques.

FORMER LES ACTEURS DE TERRAIN

Accompagner les acteurs de terrain est aussi une mission du CISPD. C'est notamment le cas lorsque le CISPD anime, avec les services du Département, des sessions de sensibilisation à destination des professionnels qui peuvent être confrontés à la révélation ou à la suspicion de situations de violences intrafamiliales. Lors de ces sessions, les animateurs des accueils périscolaires, les personnels d'accueil des mairies, les animateurs jeunesse et sportifs, etc. sont accompagnés dans la compréhension des mécanismes autour de la violence et leur impact. L'objectif de ces interventions est de les outiller afin qu'ils puissent, à l'avenir, accueillir la parole et orienter les victimes, ou leurs proches.



3

Agir : une prévention qui apporte des réponses



« En mettant en place des dispositifs de prévention, on anticipe des risques éventuels (de délinquance, d'incivilités, etc.). Mais, le CISPDP peut être saisi pour une situation déjà installée. Il faut alors élaborer des solutions » explique Sylvia Mouchet. Si une première infraction légère (dégradation légère du bien public, absentéisme scolaire, non-respect d'un arrêté municipal) est constatée, l'un des outils dont le maire peut se saisir est le « rappel à l'ordre ». Dans le cadre d'une convention établie avec le Tribunal judiciaire, le maire, ou son représentant, reçoit la personne concernée et lui rappelle ses obligations. « L'impact n'est pas le même d'être reçu par son maire, que l'on identifie immédiatement, plutôt que par un magistrat. Il s'agit là d'un message puissant pour prévenir la récurrence » souligne Gérard Bastian, Vice-Président de Thonon Agglomération en charge de la cohésion des territoires et de la citoyenneté.



**PATRICK BERNARD,
MAIRE D'ARMOY**

**« LE CISPDP EST UTILE AUX ÉLUS
DANS UN CONTEXTE
D'INCIVILITÉS GRANDISSANTES »**

Il semble que l'incivilité ne soit plus une honte aujourd'hui. Il y a sans doute une crise de l'autorité doublée d'un sentiment général que l'irrespect n'est pas si grave. Dans ce contexte, le CISPDP est un outil essentiel aux Maires. Ils ne restent tout d'abord pas seuls face à la perturbation de la tranquillité publique, puis ils peuvent trouver des solutions efficaces grâce à la réunion de tous les partenaires. La prévention à mon sens, démarre de plus en plus jeune. La prise de conscience de ce qu'est un vivre-ensemble sain, simple et respectueux doit s'apprendre dès le plus jeune âge.

DES SITUATIONS RÉSOLUES EN QUELQUES MOIS GRÂCE AUX CELLULES DE VEILLE

Pour des situations comportant différents protagonistes et relevant de différents troubles à la tranquillité publique, le CISPDP se saisit de son outil le plus efficace : la cellule de veille. En réunissant tous les acteurs susceptibles de contribuer à la résolution d'une situation, la cellule de veille permet d'élaborer des solutions très concrètes de façon concertée. Dans un quartier de Thonon, un parking privé était occupé par des voitures ventouses dans lesquelles des personnes avaient fini par élire domicile. L'action coordonnée des acteurs, via le CISPDP, a permis de mettre fin à cette occupation en trouvant une solution de relogement aux personnes, et d'effectuer en parallèle un aménagement du parking afin que la situation ne se reproduise plus.

Récemment, des chefs d'établissement ont sollicité le CISPDP pour des problèmes de trafic et de violence autour des collèges et lycées. « Dans cette même logique, le CISPDP a mis en place une cellule de veille, avec les chefs d'établissement, les gendarmes, les polices nationale et municipales, le tribunal, le Département et tous les acteurs concernés. Cette réunion des partenaires s'est transformée en véritable cellule opérationnelle pour proposer des



Des cellules de veille se sont réunies sur le secteur de la gare de Bons-en-Chablais.

mesures très concrètes et les retours sont probants et encourageants » souligne Gérard Bastian. Instance de l'ombre, le CISPDP a pourtant une action bien visible sur le territoire, et celle-ci est possible du fait de la mise en réseau de partenaires impliqués.



La force du travail en réseau



« METTRE TOUS LES ACTEURS AUTOUR D'UNE TABLE, C'EST L'ASSURANCE DE TROUVER DES SOLUTIONS, DE PARTAGER UNE INFORMATION, DE DÉFINIR DES OBJECTIFS ET DE MENER DES ACTIONS COINJOINTES. »

Être confronté à des actes d'incivilité ou de délinquance, c'est être confronté à un faisceau de problématiques transversales. Le fonctionnement du CISPD repose donc sur la coordination d'un ensemble de partenaires susceptibles d'apporter une information ou une réponse à la problématique soulevée. Autour de la table, les élus, les acteurs judiciaires, institutionnels, associatifs ou privés ainsi que les forces de l'ordre sont amenés à échanger régulièrement. Ces dernières (police nationale et gendarmerie), tout comme le Conseil Départemental, le Procureur de la République et l'État, y sont membres de droit. « Ce réseau est la pierre angulaire de notre action. Mettre tous les acteurs autour d'une table, c'est l'assurance de trouver des solutions, de partager une information, de définir des objectifs et de mener des actions conjointes » explique Gérard Bastian. Pour animer l'ensemble de ces partenaires, différentes instances existent :

- L'assemblée plénière, qui se réunit une fois par an, permet de faire le bilan et de donner les perspectives.
- Les comités restreints territorialisés, calqués sur les trois zones de Gendarmerie, réunissent les maires et leurs services, la gendarmerie, le tribunal judiciaire, les bailleurs sociaux au moins deux fois par an.
- Les groupes de travail thématiques réunissent les acteurs, dès que cela est nécessaire, avec les élus et techniciens autour d'une thématique donnée pour échanger de l'information, réfléchir ensemble, concevoir des leviers d'action. Comme le 24 janvier dernier sur la thématique de la jeunesse « Le Maire et la prévention et protection de la jeunesse, quels recours ? ».
- Les cellules de veille apportent une réponse de proximité. Leur composition est limitée et doit être ajustée au territoire et à la problématique.



SABINE OPPILIART, SOUS-PRÉFÈTE
DE THONON-LES-BAINS

**« Le CISPD est un outil efficace pour
un travail de prévention de qualité »**

Le CISPD est la seule instance où tous les acteurs de la prévention de la délinquance sont présents. Or on ne travaille bien, au niveau local, sur les problématiques de prévention et de tranquillité publique, que de façon coordonnée. En tant que représentant de l'État, nous communiquons de l'information et en recevons. Et grâce au CISPD, réunis, nous pouvons proposer, en pluridisciplinarité, des outils et/ou une action immédiate pour une problématique donnée.



ALIX DE GAULLIER, COMMISSAIRE DE POLICE,
Chef de la circonscription de Police nationale du Léman

**« Faire connaître nos dispositifs comme police rendez-vous
ou la plainte en ligne »**

L'intérêt du CISPD réside dans sa capacité à réunir tous les acteurs autour d'une problématique. Pour nous, en tant que partenaire, c'est intéressant pour deux raisons : la première est de diffuser l'information au plus grand nombre sur des dispositifs existants. La seconde réside dans la mise en commun. Souvent les problématiques présentées résonnent dans une autre commune, dans un autre établissement scolaire, etc. Grâce à cette mise en commun, notre action est plus efficace. Dernièrement, nous avons redonné de l'information sur deux dispositifs essentiels et novateurs : police rendez-vous et la plainte en ligne. Le premier permet de prendre rendez-vous avec le commissariat pour déposer une plainte. Ainsi, vous évitez une attente trop longue. Le second est la possibilité de déposer une plainte depuis internet contre une personne inconnue (vol à l'arraché, dégradation d'un bien, escroquerie hors Internet, etc.) sans vous déplacer et ce, 24h/24. Ces outils sont un gain de temps pour tous et permettent à chacun d'être efficace.

Témoignages



Marie Altieri, CHARGÉE
DE MISSION AUPRÈS DES
CHEFS DE JURIDICTION
Tribunal judiciaire de
Thonon-les-Bains

**« Le rappel à l'ordre est un outil
de prévention de la délinquance
essentiellement utilisé concernant
des mineurs »**

Le Procureur est membre de droit et je le représente régulièrement au sein du CISPD. Le ressort du Tribunal comprend 140 communes. Grâce au CISPD, nous avons une connaissance fine de certaines problématiques concernant les communes de Thonon Agglomération. En tant qu'acteur judiciaire, les instances du CISPD sont pour moi l'occasion de promouvoir auprès des maires le dispositif du rappel à l'ordre. En effet, si le maire ou un élu d'une commune, la police municipale, un bailleur social, un chef d'établissement scolaire constate une infraction relevant d'une contravention de 1^{re} à 4^e classe (légères dégradations, incivilités, non-respect d'un arrêté municipal), un rappel à l'ordre peut être prononcé par le Maire après avis préalable du parquet. Le mis en cause est reçu par le Maire afin de lui rappeler ses obligations. Ce dispositif est également souvent utilisé pour les mineurs concernés par des faits d'absentéisme scolaire. Sur les 25 communes de Thonon Agglomération, 14 communes ont ainsi signé une convention de rappel à l'ordre avec le Tribunal.

Les chiffres de la délinquance

sur le territoire de Thonon Agglomération (données 2023)



423

cambrillages ou tentatives

le **chiffre**

39

partenaires mobilisables sur le territoire pour répondre aux problématiques du bien-vivre ensemble

345

violences intrafamiliales (77 % des victimes sont des femmes)



25

rappels à l'ordre émis par les 14 communes signataires de la convention

110

mineurs mis en cause



456

conduites sous emprise de l'alcool/stupéfiants en Haute-Savoie : c'est la deuxième cause d'accident mortel



CAMBRIOMÈTRE
Mesurez la protection de votre foyer

THONON agglomération

Ma sécurité

le Ministère DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Gendarmerie

Au plus près de vous

Thonno Agglomération et la Gendarmerie Nationale s'associent pour diffuser un outil de prévention des cambriolages.

Aide aux victimes : *ne restez pas seul(e)*

Vous, ou l'un de vos proches, êtes victime d'un acte de délinquance, pour toute infraction pénale (atteinte aux personnes ou atteinte aux biens), vous pouvez vous adresser gratuitement à un service d'aide aux victimes.

Thonon Agglomération, à travers le CISPD, subventionne 3 dispositifs :

Les permanences d'aide aux victimes de l'association Espace Femmes à Thonon : soutien et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales par des consultantes sociojuridiques.

Espace Femmes : 04 50 97 61 90
espacefemmes74@gmail.com

Les permanences d'aide aux victimes de l'association Avij des Savoie, pour toute infraction pénale, à Thonon-les-Bains ; informations juridiques et soutien psychologique, par une juriste et une psychologue.

- À l'Antenne de justice et du droit, Thonon-les-Bains : 04 50 17 04 82 - contact@avij-des-savoie.fr
- Au sein du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains : 04 56 30 10 20 - bav.victime@avij-des-savoie.fr

La présence d'un intervenant social au sein de la brigade de Gendarmerie de Douvaine et du commissariat de Police de Thonon-les-Bains : accueil, information et orientation des usagers : 06 32 06 95 24
iscg.thonon@avij-des-savoie.fr

Allo enfance en danger
7/7 24/24 tél : 119
www.allo119.gouv.fr



Sylvia Mouchet et Caroline Le Bail, de l'équipe du CISPDR, aux côtés de Gérard Bastian, Vice-Président de Thonon Agglomération en charge de la cohésion des territoires et de la citoyenneté.



QUESTIONS À... GÉRARD BASTIAN

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DE LA CITOYENNETÉ

COMMENT LE CISPDR A-T-IL ÉTÉ FORMÉ ?

À la création de Thonon Agglomération en 2017, le CISPDR existait mais ne couvrait que quelques communes, et n'était pas opérationnel en matière de prévention. Les premières actions à compter de 2018 ont été principalement déployées auprès des communes afin d'assurer un accompagnement et une cohérence dans la mise en place de la vidéoprotection sur le territoire. En 2020, lors de notre installation, nous avons proposé d'établir le périmètre du CISPDR à l'ensemble des 25 communes de Thonon Agglomération, afin qu'il soit pertinent mais surtout efficient. Nous avons ensuite dressé un état des lieux du CISPDR qui regroupait à l'époque neuf communes, sur deux territoires puisque certaines étaient dans la Communauté de communes du Pays d'Évian – Vallée d'Abondance. Puis, des consultations menées avec les maires des 25 communes ont permis d'établir un diagnostic local de sécurité correspondant aux attentes de chacun.

UNE FOIS LE PÉRIMÈTRE ET LE DIAGNOSTIC ÉTABLIS, QUELLE A ÉTÉ L'ÉTAPE SUIVANTE ?

Le CISPDR s'est doté d'une stratégie territoriale. Pour l'élaborer, nous nous sommes basés sur la stratégie nationale de sécurité et de prévention de la délinquance, document cadre établi par l'État, tout en l'adaptant à notre territoire et en axant nos actions sur la prévention. Elle est déclinée en fonction des publics : la jeunesse, les personnes vulnérables et la population.

QUELS SONT LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION ?

Tout d'abord, deux personnes coordonnent le CISPDR et ses actions au sein de Thonon Agglomération : Caroline Le Bail et Sylvia Mouchet. Ensuite, nous avons mis en place des instances de décision en fonction des besoins. À titre d'information, 4 cellules de veilles sont actuellement activées sur le territoire. Le dialogue permanent entre partenaires et élus est garant de la réussite de notre action. Dans le cadre de sessions de sensibilisation des agents des communes, nous avons conçu des brochures, spécifiques à notre territoire, à destination des personnes qui reçoivent la parole de victimes. Dans la même idée de produire des actions répondant aux besoins, nous avons élaboré des ateliers sur la sécurité routière pour le public scolaire. Notre approche est sur mesure et s'adapte en fonction des thématiques.

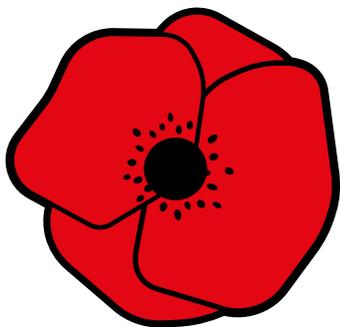
QUELS SONT LES PROCHAINS CHANTIERS ?

Parmi les problématiques identifiées, celle qui sera engagée cette année concerne la prévention en milieu festif et culturel. Nous souhaitons organiser des ateliers et mettre en place des actions de prévention afin de donner de la visibilité aux partenaires qui agissent dans ce domaine pendant les festivals et les événements qui se déroulent sur le territoire. Quand on parle de prévention, ici, nous sommes au cœur de la problématique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Qui sème... récolte les coquelicots !

Il faudra bien toute une saison pour parler des enjeux et des solutions autour de la transition écologique. La quatrième édition du Printemps des Coquelicots revient et sème sur le territoire des graines de durabilité.



Jusqu'en juin, associations, communes, partenaires privés ou collectifs s'unissent aux côtés de Thonon Agglomération pour vous proposer une trentaine de rendez-vous liés aux thèmes de la transition écologique : biodéchets, préservation des ressources et de la biodiversité, énergies vertes, alimentation durable, mobilité douce... pour discuter, s'informer, se former et partager autour de cet engagement commun : quelles solutions proposées aujourd'hui pour vivre en harmonie avec les siens demain ?

Temps forts



Samedi 12 et dimanche 13 avril RETROUVEZ-NOUS AU VILLAGE DES COQUELICOTS

et ses Folies Végétales
au Château de Ripaille à Thonon-les-Bains

Jusqu'au 13 avril FESTIVAL DU FILM VERT

Avec pas moins de 22 projections programmées dans l'agglomération, laissez-vous inspirer par des documentaires qui bousculent, sensibilisent et donnent envie d'agir.

Jusqu'au 16 mai : PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO "SYMPHONIE PRINTANIÈRE"

Exprimez votre talent et sublimes notre territoire ! Thonon Agglomération vous invite à participer à son concours photo sur le thème poétique de la "Symphonie printanière", un hommage aux paysages, à la biodiversité, aux couleurs et à la richesse naturelle de notre territoire tout au long du Printemps. Saisissez l'occasion de révéler votre créativité et de partager votre vision du printemps.

+ d'infos : thononagglo.fr

Tout le programme est à retrouver dans vos mairies ou sur thononagglo.fr.
Il y a forcément un événement près de chez vous !

Les communes mobilisées

NATHALIE VUARNET MESSERY

ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE
DE L'ÉCOLOGIE

« DES SOLUTIONS POUR VIVRE AUTREMENT »

Le Printemps des Coquelicots est notre rendez-vous pour une écologie heureuse. Depuis quatre ans, nous participons au festival du Film Vert, en proposant la programmation au sein de notre salle des fêtes. Des films pour tous qui présentent moins la catastrophe écologique que les solutions pour vivre autrement. En parallèle, nous avons imaginé un temps d'échange au sein d'un marché

éphémère. Les habitants étaient invités à rencontrer les acteurs de ce changement : associations (le Chab, pour la monnaie locale, Chabl'Énergie pour le développement local de l'énergie solaire, la cagette à roulettes pour des achats de produits locaux de saison, etc.), les institutions (Thonon Agglomération pour le compostage, par exemple) mais aussi des acteurs privés (artisans du monde, les ruchers du Léman, etc.) pour s'approprier des solutions accessibles, locales, qui fonctionnent et créent du lien.

JEUNESSE

Explorer les possibles

Info Jeunes est un service d'accompagnement prioritairement dédié aux 13/30 ans.

Au cœur de la politique jeunesse de l'agglomération, il est un formidable levier pour l'action.

Info Jeunes délivre de l'information dans des domaines essentiels pour les jeunes : formation, emploi, santé, mobilité, etc. Au quotidien, c'est une équipe de 4 personnes qui les écoute, les aide à agir grâce à un échange libre et à l'exploration des ressources. « *Le non-jugement est fondamental dans notre posture d'accueil* », explique Gérard Bastian, Vice-Président

QUEL EST TON PROJET ?

Études, stage, job, emploi, formation



Santé et vie quotidienne (aides diverses, permis, BAFA, etc.)

Volontariat, séjour à l'étranger



Loisirs et engagement

QUEL ACCUEIL ?

Une méthode individualisée et adaptée
Sans rendez-vous

Collectif : de nombreux ateliers de sensibilisation autour des thèmes comme l'estime de soi, l'orientation, le harcèlement, la sexualité/affectivité et questions de genres, numérique, écocitoyenneté...

En priorité auprès des jeunes les plus vulnérables

Des documents et outils numériques prêts à l'emploi comme les fiches métiers, flyers et les adresses utiles au niveau local (ex : BAFA, permis, santé mentale, LGBT, ect.) et ressources numériques comme Parcoureo (test orientation), ijbox (ressources professionnelles en ligne)

Hors les murs

Promotion d'ateliers collectifs au collège et au lycée



Pour les 13/30 ans, un accueil gratuit et anonyme.

EN CHIFFRES

EN 2024 :

plus de 4 000 personnes sensibilisées, 1 660 personnes reçues dans les antennes et 2 350 dans les animations

2 FORUMS à succès : Forum Partir à l'étranger et Forum Jobs d'été

1 AIDE toute l'année : aide au permis (lire page 20)

1 FESTIVAL nécessaire : festival Queercode, qui a reçu le diplôme d'excellence "pour un monde inclusif et solidaire" d'Info jeunes Auvergne Rhône-Alpes

3 LABELS essentiels :

- Information Jeunesse délivrée par les services de l'État (renouvelée pour 6 ans en 2024)
- Eurodesk, label européen qui propose un service spécialisé pour les départs à l'étranger (aides financières, méthodologie, contacts).
- Promeneur du net, une autre manière d'être avec les jeunes sur internet



NOUS CONTACTER ET NOUS RENDRE VISITE

NOUVEAU à partir de mai 2025* :

Douvaine (12 place du marché)

- du mardi au vendredi, de 14h à 18h
04 50 35 62 29

Thonon-les-Bains (8 av. Saint François de Sales)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
- mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
04 50 26 22 23

Suivez-nous sur Instagram

* à la suite du déménagement du point Info Jeunes de Bons-en-Chablais



PETITE ENFANCE

Familles, assistants maternels : un service dédié

Depuis septembre dernier, le RPE (Relais petite enfance) de Thonon Agglomération s'est agrandi et couvre désormais 17 communes.

Le RPE de l'agglomération est un lieu de rencontres, d'informations et d'échanges de proximité qui s'adresse à la fois aux professionnels de l'accueil individuel, aux parents et aux enfants. Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, il les met notamment en relation avec les assistants maternels et les accompagne ensuite dans leur démarche d'employeurs salariés.

Pour les assistants maternels et les gardes d'enfant à domicile, le RPE propose, dans des lieux de proximité (bibliothèque, ludothèque, salle communale, etc.), des ateliers d'éveil et des rencontres avec les enfants, mais aussi des soirées de formation (analyse de la pratique, formations continues...) qui contribuent à leur professionnalisation. Le RPE renseigne également celles et ceux

qui souhaitent obtenir l'agrément pour la garde d'enfants à domicile. Son fonctionnement est conventionné par la CAF74 (Caisse d'Allocations familiales) et soutenu par la PMI (Protection maternelle et infantile).

LE RPE EST À VOTRE ÉCOUTE :

- un accueil téléphonique au 04 50 31 25 00 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;
- deux lieux de permanences : à Perrignier (81 place de la mairie) et à Ballaisson (Domaine de Thénieres)

CHIFFRES clés

**150 ASSISTANTS MATERNELS
FÉDÉRÉS SUR 17 COMMUNES
GRÂCE AU RPE
2 ANIMATRICES ITINÉRANTES**

RELAIS PETITE ENFANCE DE THONON AGGLOMÉRATION

Les communes concernées* :

Allinges, Armo, Brenthonne,
Cervens, Chens-sur-Léman,
Drailant, Fessy,
Le Lyaud, Loisin, Lully,
Massongy, Messery, Nernier,
Orcier, Perrignier, Veigy-
Foncenex, Yvoire

* Les autres communes de l'agglomération bénéficient d'un RPE communal géré par d'autres structures :

- Thonon-les-Bains : 04 50 71 34 72 ou relaispetiteenfance@ville-thonon.fr
- Ballaisson, Douvaine, Bons-en-Chablais : 07 79 49 52 15 ou rpe@ville-douvaine.fr
- Anthy-sur-Léman, Margencel, Sciez, Excenevex : 04 50 72 70 47 ou contact@foycerculturel-sciez.fr

JEUNES

L'étranger vous tente ? Vous avez jusqu'au 30 mai !

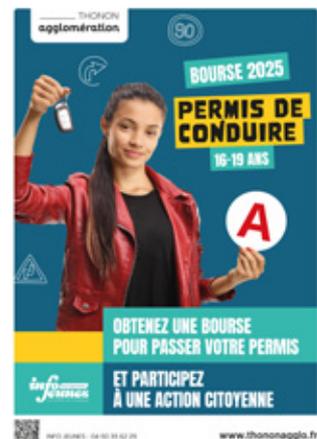
Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes domicilié(e) dans l'agglomération ? Vous avez des projets d'emploi, de formation, de stage, de séjour linguistique ou humanitaire à l'étranger ? Thonon Agglomération vous accorde une bourse pour concrétiser votre projet (sous réserve que celui-ci réponde aux conditions d'attribution). Accessible à tous sans conditions de diplômes ou de niveau de langue, cette bourse dépend des conditions de ressources. Elle peut aller jusqu'à 3000 € (projet collectif) et jusqu'à 1 000 € (projet individuel).

Tenté(e) ? Rendez-vous sur thononagglo.fr et téléchargez le dossier à compléter. Vous avez jusqu'au 30 mai pour le déposer.

POUR VOTRE PERMIS, UN COUP DE POUCE FINANCIER AUSSI

Vous avez entre 16 et 19 ans et souhaitez passer votre permis de conduire ou votre conduite accompagnée ? Pour recevoir une aide financière, engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération. Il vous suffira de donner 12 heures de votre temps pour une opération citoyenne telle que la prévention routière, l'éducation aux médias, l'écocitoyenneté, la lutte contre les discriminations, etc. L'aide, jusqu'à 600 € en fonction de vos ressources, sera ensuite directement versée à l'autoécole. Vous pouvez y prétendre toute l'année.

Pour les conditions d'attribution, les renseignements, télécharger le dossier de candidature : thononagglo.fr



SPORT ET DÉCHETS

« La pollution du lac n'est pas seulement celle des objets qui flottent »

Emmanuelle Marcon, championne de paddle, s'engage avec beaucoup de ferveur dans tout ce qu'elle entreprend. Choisie pour participer à la campagne de sensibilisation autour des déchets de l'agglomération, elle nous confie son amour pour le lac.

« Des évolutions sont notables. Par exemple, les personnes que j'encadre en paddle n'ont plus de bouteille d'eau avec elles. Elles transportent des poches d'eau ou des gourdes qu'elles attachent sur leur paddle » observe Emmanuelle Marcon. Sportive de haut niveau en GRS (gymnastique rythmique et sportive), Emmanuelle s'est installée sur le territoire en 2012. En 2013, elle prend sa licence au Pagaies Club Thonon, à la base nautique des Clerges, située à côté de chez elle. Deux ans plus tard, elle remporte ses premières courses en paddle et en 2022, elle est sacrée championne de France ultra longue distance. En complément de ses activités de sportive de haut niveau, elle enseigne le stand up paddle, le Pilates et le Pilates sur paddle.



Emmanuelle Marcon, championne de paddle, et Christine Lazzarini, de l'association Veigy Demain, ont toutes deux accepté de participer à l'exposition photos itinérante "Sport et déchets : le match de notre avenir" (lire page 9).

UN JOYAU À PROTÉGER

« J'aime ce lac. Quand le printemps arrive, nous sommes au calme sur l'eau, on peut observer les oiseaux. Quand vous évoluez dans un tel environnement, vous ne pouvez qu'être sensible à sa sauvegarde » Sa propre sensibilisation, Emmanuelle la date de l'époque où elle vivait à Copenhague dans les années 90 : « une grande ville mais déjà très en avance sur la gestion des déchets, la sensibilité à l'écologie, les déplacements à vélo. Je crois que leur façon de vivre m'a marquée ». Aujourd'hui, en tant que citoyenne, elle confie avoir réduit ses emballages, trier, composter... et privilégie la gourde aux bouteilles d'eau en plastique.

COUP DE PROJECTEUR SUR LES SOLUTIONS

Emmanuelle a accepté de participer à la campagne organisée par Thonon Agglomération sur la gestion des déchets (lire page 9) parce qu'elle a trouvé le projet original. « La pollution du lac n'est pas si facile à retranscrire : ce ne sont pas que des objets qui flottent. Il y a une pollution invisible faite de microparticules. Mais un coup de projecteur sur le problème et la solution, accessible et efficace, ce petit geste qui peut tout changer, est essentiel. L'important est de regarder notre environnement tel qu'il est ; beau et fragile. On ne doit jamais avoir envie d'abîmer cette beauté et toujours garder en tête de le protéger ».

THONON-LES-BAINS

L'itinéraire cyclable ViaRhôna prolongé sur le quai de Ripaille

Une nouvelle portion d'environ 800 mètres de piste cyclable va être aménagée entre la piscine municipale et le port de Rives. Un nouvel arrêt de bus va également voir le jour.

Les travaux débuteront ce printemps et devraient durer une année environ. Ceux-ci étant inclus dans un projet global de réaménagement des quais de Ripaille, piloté par la Ville, Thonon Agglomération lui a ainsi délégué sa maîtrise d'ouvrage pour ces opérations.

Coût total des aménagements : 273 071 € HT (des demandes de financement sont en cours auprès du Conseil département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la Compagnie Nationale du Rhône et de l'Union Européenne).



QU'EST-CE QUE LA VIARHÔNA ?

C'est un itinéraire cyclable de 815 km qui doit relier les berges du lac Léman aux plages de la Méditerranée, le long du Rhône ; 35 km doivent à terme être aménagés sur notre territoire.

BONS-EN-CHABLAIS

Un nouveau réservoir d'eau potable

Dans le secteur de Marclay, Thonon Agglomération engage ce printemps la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable : d'une capacité de 2000 m³, il rassemblera la collecte de 5 sources. Alors que la population et les besoins d'approvisionnement augmentent, ce projet vise à garantir une alimentation en eau sécurisée et une meilleure répartition des ressources. Sa mise en service est prévue début 2027
Coût total : 4 488 160 € HT. Une demande de subvention a été transmise au Conseil départemental de la Haute-Savoie..



ALLINGES

TRAVAUX D'ADAPTATION DES RÉSEAUX À LA CHAVANNE

Un important chantier de dévoiement des réseaux humides a débuté mi-mars dans ce secteur, pour une durée prévisionnelle de 8 mois. Les conduites d'eau potable vont être renouvelées, et les réseaux d'assainissement étendus. Les quatre voies concernées seront fermées à la circulation à tour de rôle pour permettre le bon déroulement du chantier (actuellement avenue du Centenaire).

Coût total : 998 494 € HT, dont une subvention de 344 100 € du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

CERVENS/DRAILLANT

Modernisation des infrastructures

Dans le secteur du col du Cou Palin, reliant Cervens à Drailant, un chantier de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement a été lancé fin mars pour une durée de neuf mois. L'objectif est de renforcer les infrastructures existantes afin d'améliorer la fiabilité et l'efficacité du réseau, tout en garantissant une meilleure gestion des eaux usées et une distribution optimisée de l'eau potable.

Coût total : 1 040 273 € HT, dont une subvention de 409 500 € du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

02 ET 03/05

THONON CYCLING RACE

Thonon-les-Bains – Avenue de Ripaille
Parrainée par Laurent Jalabert, la Thonon Cycling Race est de retour pour une 5^e édition. Cette cyclo sportive est une épreuve de masse, accessible à tous dès 16 ans. 2000 participants sont attendus au départ. Au programme : 2 parcours Gravel, 3 parcours Route, village avec exposants.

Organisation : C.L.S.O sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.
+ d'infos : thonon-cyclingrace.fr



DU 24/05 AU 08/06

LES SEMAINES DU GEOPARC DU CHABLAIS

Le rendez-vous annuel des curieux de nature pour partir à la découverte des secrets des richesses du Chablais et de son label UNESCO. Au programme : randonnées, visites guidées, activités nature... Les glaciers seront à l'honneur pour cette nouvelle édition.

+ d'infos : geoparc-chablais.com

04/06

DÉCOUVERTE DE LA FLORE PATRIMONIALE DU MARAIS DE PERRIGNIER

Perrignier – De 13h30 à 16h30



Lors de cette sortie nature, partez à la découverte de la richesse écologique de ce site, en compagnie de Denis Jordan, expert botaniste-naturaliste.

+ d'infos : thononagblo.fr

13 ET 14/06

FESTIVAL PARSİ-PARLA

Excenevex – Parc du Pré-Cottin
(route du Lac)

Pour sa 3^e édition, le festival vous emmènera au cœur des arts orientaux, avec une programmation éclectique et joyeuse : concerts, danse, théâtre, photos, arts plastiques, films et courts-métrages. Gratuit et ouvert à tous

+ d'infos et programmation : parsi-parla.art

14 ET 15/06

ESCRIME - CHALLENGE DE FRANCE 2025

Thonon-les-Bains - Maison des Sports

Championnat d'escrime de sabre pour la catégorie M13 (benjamins), en compétitions individuelles samedi et par équipes dimanche. Environ 300 jeunes venus de tout l'hexagone et de la Réunion pour s'affronter pour leur première grande compétition. Parmi eux... peut-être les futurs médaillés olympiques !

Ouvert au public.

+ d'infos sur thononescrimeclub.fr



CHEMINS DE TRAVERSE

Toute la programmation des Chemins de Traverse et billetterie sur mal-thonon.org

24, 25 ET 26/04

LE SILENCE DES CHAMPIGNONS

Théâtre visuel et musical
(à partir de 2 ans)

24/04 à 16h30 au Lyaud,
salle paroissiale
25/04 à 16h30 et 26/04 à 10h
à Anthy-sur-Léman, Espace
Laurentides

Délicieuse immersion sonore et visuelle dans un univers sensible et original, peuplé d'instruments étranges et d'objets mystérieux...



22/05

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Théâtre (à partir de 14 ans)

à 20h, à Brenthonne, salle des fêtes
Vivre les États Généraux de 1789 comme si vous y étiez. La fièvre des débats enflammés, un nouvel avenir en jeu. Avec le Tiers-État, le Clergé, la Noblesse. À vous de choisir !

Retrouvez tous les événements

organisés sur le territoire
de Thonon Agglomération sur

www.destination-leman.com
et facebook 
[agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)



____ THONON
agglomération

MARS > JUIN
2025



LE PRINTEMPS DES COQUELICOTS

Expositions · Visites · Projections · Marchés locaux · Conférences · Ateliers...

L'événement grand public pour
comprendre, s'informer et agir
pour **un avenir plus durable.**

ICI COMMENCE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Programme complet sur
www.thononagallo.fr

04 50 31 25 00